A Ekkehard König pour son soixantième anniversaire

Jean PERROT

1. Les réflexions exposées ici viennent environ trente-cinq ans après la publication, au tome I des Études finno-ougriennes, de quelques pages intitulées «Préverbes et aspect en hongrois". Ces pages se présentaient comme le point de départ d'une étude plus étendue, puisque le titre était suivi de l'indication « I. Position du problème » et qu'une note finale annonçait en effet une seconde partie. Si ce départ n'a jamais eu de suite, c'est sans doute essentiellement pour une raison qui se dégage des conclusions de cette «position du problème » : s'il est légitime de prendre comme objet d'analyse les préverbes hongrois, ensemble cohérent (en même temps qu'ouvert) de formes dont la fonction se laisse clairement identifier, il apparaît non moins clairement qu'en revanche l'approche des faits relevant de la catégorie dénommée aspect est difficile et incertaine. Il ne s'agit plus, dans ce cas, d'une démarche appliquée à une classe de signes identifiables à partir de critères fonctionnels : la démarche ne peut être qu'onomasiologique, partant de la catégorie sémantique de l'aspect — catégorie qui d'ailleurs a toujours échappé à une définition satisfaisante — pour chercher dans la morphologie de la langue les moyens d'expression correspondant à cette catégorie. Or, l'article de 1964 montrait que si les préverbes hongrois constituent bien un petit système, ce système ne se définit pas comme aspectuel, et qu'aucun ensemble morphologique cohérent ne peut être identifié comme moyen d'expression de l'aspect. Premier point : «le fonctionnement des préverbes ne fait pas apparaître une catégorie de l'aspect en hongrois... Il y a bien un ensemble de préverbes fonctionnant dans des conditions identiques, mais il est clair que ce n'est pas l'aspect qui rend compte de leur valeur et que ce ne sont pas des valeurs d'aspect différentes qui permettent d'interpréter sémantiquement les oppositions entre préverbes» (Perrot 1964, p. 60). Sur le second point, citons l'Esquisse de la langue hongroise de Sauvageot : «L'aspect n'affleure jamais à l'état pur. Il est toujours enrobé dans une gangue où il se dissimule derrière différentes autres notions : temps, caractère momentané ou itératif de l'action, détermination ou indétermination, etc.» (Sauvageot 1951, p. 258).

La dérivation verbale fait intervenir en hongrois des suffixes dont la valeur peut être considérée comme relevant de l'aspect ou de l'«ordre de procès» ou «mode d'action» : ainsi le suffixe -gat/-get, formation fréquentative, itérative, éventuellement

diminutive: *lát* «voir», *látogat* « rendre visite à, fréquenter»; *ölel* «serrer dans ses bras», *ölelget* «donner l'accolade de façon répétée, serrer plusieurs fois dans ses bras», *eszik* «manger» (verbe à 3^e sg. en *-ik*), *eszeget* «mangeotter, grignoter». Mais il s'agit ici de formations suffixales qui ne constituent aucun système aspectuel cohérent au sein de la dérivation verbale, très développée pour des valeurs diverses relevant d'autres catégories, modalité (possibilité), diathèse (voix moyenne) ou actance (factitif).

En définitive, dans une langue comme le hongrois, où le système des temps est, dans la morphologie verbale, réduit à une opposition de deux termes : un présent (fonctionnant en fait comme présent-futur, avec une incidence temporelle liée à la présence ou non de perfectivité selon le sémantisme du lexème verbal et l'effet éventuel du déterminant) et un prétérit, c'est bien essentiellement dans le jeu de la préverbation qu'on a voulu reconnaître un moyen d'expression de valeurs aspectuelles, et ce sont des valeurs de l'ordre de la perfectivité (avec différentes variantes sémantiques) qui ont été identifiées, mais sans qu'aucun système opposant perfectif à imperfectif puisse être reconnu, malgré la pression exercée par le modèle russe sur les descriptions du hongrois. C'est aux préverbes que sera consacrée la première partie de cet exposé, qui renverra d'ailleurs, pour plus de détails, à une étude antérieure (Perrot 1995).

Mais la démarche onomasiologique appliquée aux valeurs aspectuelles a souvent amené les linguistes à prendre en compte des faits identifiables dans un cadre plus syntaxique que morphologique, des faits se situant au niveau de la phrase. C'est ce qui ressort de la définition proposée par F. Kiefer: «L'aspect est la structure temporelle de la phrase. Autrement dit, l'aspect en est une catégorie sémantico-syntaxique» (Kiefer 1995, p.95). F. Kiefer oppose par là (p. 99) l'aspect au mode d'action, catégorie sémantico-morphologique qui intéresse en propre le verbe.²

De fait, on sera conduit ici à relier la préfixation verbale à la prédication, donc à en montrer le jeu dans le cadre de la détermination au sein du syntagme prédicatif verbal.

¹ La même conception de l'aspect comme catégorie affectant la phrase plutôt que le verbe est développée dans le chapitre de F. Kiefer consacré à l'aspect (« L'aspect et la structure de la phrase») qui termine la « Grammaire structurale du hongrois», vol. 1 (Kiefer 1992), p. 802 : « l'imperfectivité et la perfectivité ne sont pas exclusivement un problème de verbe, mais dépendent de l'ensemble de la phrase». Kiefer parle donc non pas d'aspect verbal, mais d'aspect, en considérant qu'il s'agit d'une « catégorie syntaxique». Voir aussi en anglais Kiefer 1994.

² La position de F. Kiefer rejoint celle qu'avait adoptée H. Seiler il y a déjà trente ans (Seiler 1969), estimant que si le verbe est, de par sa fonction prédicative, porteur privilégié de signes aspectuels, ce n'est pas l'apport propre du verbe qui est affecté par l'aspect, lequel se situe à un niveau supérieur, celui de la phrase et même celui du texte. H. Seiler s'appuyait sur des faits empruntés au fonctionnement de l'aspect en grec moderne pour étayer sa démonstration.

2. Les préverbes : valeurs et effets de sens

La classe des préverbes est une classe ouverte : si elle comprend un fonds ancien d'éléments monosyllabiques et non analysables, les « ősi magyar igekötők» auxquels K. É. Soltész a jadis consacré un ouvrage (Soltész 1959), et auxquels il faut ajouter quelques préverbes plus corpulents (ex. sous B), elle s'est accrue de formes aujourd'hui encore clairement analysables, essentiellement des formes casuelles (C) ou des formes possessivées dont la base fonctionne par ailleurs comme suffixe casuel ou postposition (D), l'ensemble indiquant une orientation du procès.

A) be-: entrée ki-: sortie

fel-: vers le haut le-: vers le bas el-: éloignement

meg-: retour (et emplois plus abstraits : voir ci-après)

Ex. avec megy «aller»: bemegy «entrer», lemegy «descendre», elmegy «s'en aller», etc.

- B) vissza: retour : visszamegy «retourner (qq. part)»;
 össze: idée de rassemblement, de resserrement : kever «mêler»,
 összekever «entremêler, confondre»;
 ellen «contre»: őriz «garder», ellenőriz «contrôler».
- C) hát «dos» + -ra suffixe de sublatif : hátramegy «aller en arrière»; vég «extrémité, bout, fin» : avec gondol «penser» + suffixe -ig « jusqu'à », végiggondol «parcourir par la pensée, examiner à fond».
- D) du suffixe de datif -nak/-nek, forme possessivée (3° pers.) en -i (vocalisme clair): neki «à lui», fonctionnant comme préverbe avec «aller» dans nekimegy «heurter, attaquer»; de la postposition után «après » forme possessivée (3° pers.) en -a (vocalisme sombre), utána «après lui», préverbe dans utánamegy «aller à la suite de, rejoindre».

Sémantiquement, les préverbes apportent au verbe de base une indication sur l'orientation du procès qu'il désigne, à partir de quoi se développent des effets de sens plus abstraits, liés au fait que cette orientation vise un aboutissement, ce qui est interprété comme donnant au verbe une marque de perfectivité ou de résultativité : ainsi ki-, préverbe indiquant un mouvement de sortie, se combine à des verbes qui ne sont pas des verbes de mouvement, comme dolgoz «travailler», pour indiquer que le procès «se vide», est conduit jusqu'à son achèvement : kidolgoz «achever, donner le fini à qqch.» (entre autres acceptions possibles) ; de même el- indique une liquidation du procès, d'où, avec olvas «lire», à la fois elolvas et kiolvas pour «lire jusqu'au bout».

Le cas le plus marqué de ce développement sémantique est celui de *meg*, préverbe issu d'un ancien latif «vers l'arrière», et dont l'emploi rappelle, avec certains verbes, celui de *re*- en français : *ismer* «connaître», *megismer* «reconnaître» ; *tart* «tenir», *megtart* «retenir» ; *érez* «sentir», *megérez* «ressentir». Les effets de sens dégagés par l'association de *meg* à un verbe simple sont divers et conditionnés par la relation entre le sémantisme du verbe simple et les potentialités attachées au préverbe à partir de la valeur concrète étymologique. On ne peut décrire ici tous ces effets de sens, qui ont été étudiés dans une monographie consacrée à *meg* (réalisée en français en 1959, publiée en 1966 en version hongroise : voir Perrot 1959/1966 ; le préverbe a fait l'objet d'une étude plus récente : Wenzel (1991). Les principaux effets de sens sont les suivants :

```
- résultativité :
```

```
keres «chercher», megkeres «aller trouver, gagner (sa vie)»;
hallgat «écouter», meghallgat «se montrer réceptif à, exaucer»;
gyogyul «se rétablir», meggyogyul «guérir»;
- réalisation d'une attente:
talál «trouver», megtalál «retrouver (ce qu'on cherche)»;
fizet «payer», megfizet «s'acquitter» (de ce qu'on doit)»;
représentation instantanée d'un étet, correspondent à son décle
```

- représentation instantanée d'un état, correspondant à son déclenchement ou à sa réalisation subite :

```
áll «se tenir debout», megáll «s'arrêter»; szeret «aimer», megszeret « s'éprendre de»; ismer «connaître», megismer «reconnaître»;
```

- acte ponctuel (verbe avec meg) opposé à activité non délimitée (verbe sans meg): beszél «parler», megbeszél «discuter (de quelque chose)»; gondol «penser», meggondol «prendre en considération» (ce type d'opposition étant souvent intraduisible en français: üt/megüt «frapper», csíp/megscíp «pincer»)
- insistance sur la réalisation du procès : van «exister, être», megvan «exister bel et bien, se trouver réalisé»

En ce qui concerne tous les préverbes, les autres aussi bien que *meg*, il faut surtout retenir que les oppositions entre les termes de ce paradigme des préfixes verbaux ne sont pas interprétables comme des oppositions entre des valeurs aspectuelles différentes. Il est communément reconnu que la préverbation a, d'une manière générale, un effet perfectivant sur le verbe, et on en conclut que les préverbes sont porteurs d'aspect en hongrois en ce que l'opposition entre verbe simple et verbe à préverbe se traduit sémantiquement par une opposition entre imperfectif et perfectif. Mais chaque préverbe a, comme tout signe, sa valeur propre, et cette valeur relève, dans la plupart des cas, de ce qu'on peut appeler l'orientation du procès, trait essentiel du dynamisme attaché à ce procès. Et — pour reprendre les termes de l'article de 1964 — «si, en association avec certains verbes, les préverbes paraissent jouer un rôle

perfectivant, cette perfectivité n'est qu'une manifestation sémantique accessoire». Le préverbe est d'abord un déterminant du verbe, qui ajoute à la compréhension de l'unité lexicale représentée par ce verbe. Cette détermination, qui porte sur l'orientation du procès, affecte donc le verbe indépendamment de sa fonction prédicative dans l'énoncé et accompagne aussi bien le verbe en fonction non prédicative, par exemple à l'infinitif. Mais quand la forme verbale assume la fonction prédicative dans un énoncé. le préverbe, élément dominant du syntagme verbal et porteur de l'accent dans ce syntagme, se trouve lié à l'acte de prédication lui-même et alors apparaît ce trait de perfectivité, expression abstraite de l'orientation, dont les diverses variétés sémantiques, représentées par les différents préverbes, ont en commun la propriété d'impliquer pour le procès un aboutissement, la visée d'un point final, d'un aboutissement. À cette propriété correspond la notion de perfectivité. À la limite, un préverbe peut en venir à se vider de tout contenu correspondant à une orientation concrète et à se réduire à indiquer l'ancrage du procès dans la réalité, opération fondatrice de l'acte de prédication, quelle que soit par ailleurs la modalisation de cet ancrage (assertion positive ou négative, éventualité etc.), modalisation dont le moyen d'expression propre (par ex. une suffixation) est parfaitement combinable avec celui que fournit la préverbation. Ainsi meg en est venu, à partir de sa valeur originelle de rétroparcours, à marquer l'acte bouclé (opposable à l'activité, dont le parcours est ouvert), l'acte qui ferme une attente, (megjön «revenir», en parlant par ex. d'un phénomène cyclique ou d'un retour attendu) ou élimine une présupposition négative (megvan, association de meg et du verbe d'existence van, «exister bel et bien» ou «subsister»). On passe alors à une charge sémantique à laquelle le terme d'effectivité convient mieux que celui de perfectivité.

Le préverbe, à ce stade, apparaît comme le déterminant privilégié pour manifester dans le syntagme verbal le fait que le verbe réalise la prédication et ceci conduit à préciser le rôle de la position préverbale en hongrois. Auparavant, deux remarques peuvent confirmer ce lien du préverbe avec l'opération de prédication.

La première concerne le traitement d'une séquence verbale prédicative comportant un préverbe, un auxiliaire conjugué et une forme nominale du verbe. Soit un énoncé «il faut que je parte» où le verbe «partir», représenté par megy »aller» précédé du préverbe d'éloignement el, apparaît à l'infinitif associé à l'auxiliaire kell «il faut» et pourvu d'une suffixation possessive reliant le procès à la l^{ére} personne : men-nem litt. «mon partir». L'ordre normal de ces éléments donne une séquence el kell mennem où l'on voit que le préverbe est dissocié du verbe «aller» dont il détermine la charge lexicale pour être traité en déterminant du complexe prédicatif posant l'obligation de partir.

La deuxième remarque apportera une vérification négative de ce lien du préverbe avec l'opération de prédication. La langue dispose en effet d'un moyen de décharger le préverbe de son rôle prédicatif tout en lui maintenant sa charge sémantique d'orientation : il suffit de ne plus faire de ce préverbe l'élément dominant du syntagme verbal en le postposant au verbe, qui alors porte l'accent du syntagme verbal.

Ainsi un énoncé tel que *mentem fel a dombra* (verbe *megy* «aller», prétérit 1^{ère} pers., préverbe *fel*) «je gravissais la colline» est perçu comme non perfectif, comme descriptif, et comme ne se suffisant pas à lui-même dans l'acte de communication ; seul subsiste le contenu lexical de *fel*, qui indique un mouvement ascendant, et qui ici ne confère aucune «effectivité» au prédicat *mentem*, senti comme une prédication qui ne sature pas la communication et doit être suivie d'une autre prédication porteuse de l'information principale attendue dans l'acte de communication.

Autre exemple : l'énoncé jött le a lépcsőn «il descendait l'escalier» où le préverbe le est rejeté derrière le verbe jön «venir» (lejön «descendre»), cité par F. Kiefer comme une énonciation qui ne se suffit pas à elle-même et appelle une autre énonciation (par exemple : « ... quand le téléphone a sonné») posant un évènement sur la toile de fond fournie par la première (Kiefer 1992, p. 801).

Il y a sans doute lieu de rapprocher ce cas où le préverbe perd la position dominante dans le syntagme verbal de deux autres cas où le rejet du préverbe est également lié à un aspect de l'énonciation qui affecte la fonction prédicative du verbe plutôt que son contenu lexical. Tout d'abord la négativité de l'énoncé : la présence de la négation nem entraîne le rejet du préverbe ; ainsi nem mentem el «je ne suis pas parti». Ensuite l'expression d'un ordre positif : menj el ! «va-t-en !», ou négatif (situation combinant les deux facteurs, négativité et ordre) : ne menj el «ne t'en va pas ! ».

3. La position antéverbale

Dans le syntagme verbal qui fournit le prédicat d'un énoncé, le préverbe représente une classe de déterminants spécifiques du verbe, composée soit de formes non analysables (ce sont les éléments les plus spécifiques, qui ne fonctionnent pas autrement que comme préverbes, sauf dans des emplois isolés à valeur impérative : ki (innen) «dehors!» [litt. «hors(d'ici)»], soit de formes analysables dont les deux variétés mentionnées ci-avant (sous 2, D) ont, hors de la préverbation, des emplois de constituants d'énoncé autonomes : neki «à lui/elle», fonctionne comme le datif du pronom de 3^e pers. : neki adtam (ad «donner», prétérit 1^e sg.) «je le lui ai donné», hâtra (sublatif du nom du dos hât) comme adverbe «en arrière, derrière», etc. Dans les deux cas le préverbe fait corps avec le verbe, dans l'orthographe (qui les soude) comme dans l'unité accentuelle du syntagme, accentué normalement sur l'initiale, c'est-à-dire sur le préverbe.

Mais la position antéverbale peut être occupée par des éléments très divers. Il est statistiquement rare que le syntagme verbal constituant le prédicat d'un énoncé hongrois ne comporte pas, immédiatement devant le mot verbal lui-même, un déterminant placé là selon la règle qui fixe un ordre constant déterminant-déterminé dans l'ensemble des relations syntagmatiques (il en est ainsi dans le syntagme nominal aussi bien que dans le syntagme verbal). L'antéposition au verbe est la règle pour un objet traité comme générique, non accompagné d'un article : újságot olvas «il lit un journal» (újság «journal», accusatif en -t), vízet iszik «il boit de l'eau» (víz + t), tejben vajban fürdik «nager dans l'abondance», litt. «se baigner dans (suffixes -ben/-ban) le lait (tej) [et] dans le beurre (vaj)»; dans un ordre neutre, on trouvera postposé au verbe un complément d'objet ou d'autre nature en emploi non générique, du moins dans les cas où le syntagme verbal comporte un déterminant devant le verbe : Péter elolvasta az újságot «Pierre a lu jusqu'au bout (olvas au prétérit 3° sg. précédé du préverbe el-) le (az) journal».

Plusieurs faits manifestent clairement le lien de la position antéverbale avec la prédication, et montrent par là que les préverbes, qui ont vocation d'occuper cette position, se trouvent dans le système de la langue en relation beaucoup plus étroite avec la fonction prédicative du syntagme verbal qu'avec une catégorie comme l'aspect, qui concerne essentiellement la notion de procès dont le verbe est porteur, ou la manière dont le locuteur saisit le procès en l'insérant dans le déroulement du temps. Ces faits mettent en évidence les conditions dans lesquelles la position préverbale est occupée et le jeu éventuel d'une concurrence entre les préverbes et d'autres éléments de nature diverse, qui sont appelés à assumer la fonction de déterminants du verbe, concurrence qui se règle soit par le rejet du préverbe au bénéfice d'un autre déterminant, soit par la coexistence des deux devant le verbe.

Remarque préalable : la «position antéverbale» doit être entendue comme la position située immédiatement devant la forme verbale conjuguée du syntagme prédicatif et n'est significative que si le terme placé dans cette position est bien inclus dans ce syntagme prédicatif, ce qui n'est pas toujours le cas : le mot précédant immédiatement le verbe peut être le sujet de l'énoncé, mais le sujet, en phrase neutre, n'est pas inclus dans le syntagme prédicatif, auquel il ne s'intègre que dans le deuxième cas présenté ci-après (emphase). C'est la prosodie qui marque le découpage en cause, découpage qui joue à la fois sur le plan syntaxique de l'énoncé (délimitation du syntagme prédicatif) et sur le plan informatif du message (délimitation de la partie rhématique de la phrase) : le départ du syntagme prédicatif est aussi celui du rhème ou apport (voir Perrot 1998, p. 631-633). La prosodie met en évidence l'unité accentuelle que constitue le syntagme prédicatif, avec un accent qui frappe la syllabe initiale de ce syntagme. Pour éviter toute ambiguïté, la position antéverbale à l'intérieur du syntagme verbal prédicatif sera dite ici position préverbale.

Premier fait : dans un énoncé hongrois, en l'absence d'un déterminant spécifique, c'est-à-dire d'un préverbe, la position préverbale est normalement occupée par un autre constituant de l'énoncé qui fournit ainsi un déterminant au verbe.

Ainsi, dans des énoncés tels que *a kertbe sétált* «il se promenait dans le jardin » (*sétál* «se promener», prétérit 3^e sg., *kert* «jardin» à l'illatif -be) ou *a vonat tíz órakor indul* «le train (*a vonat*) part (*indul*) à dix heures (*óra* + suffixe de localisation temporelle -*kor*)», le complément vient occuper la position préverbale et reçoit l'accent du syntagme prédicatif qu'il constitue avec le verbe, tout comme le ferait l'objet dans un énoncé comme *a csillagokat nézte* «il regardait (*néz* «regarder» au prétérit en -*t* avec -*e* 3^e sg. de la conjugaison objective) les étoiles (*csillag*, pl. -*ok*, accusatif -*at*).

Cette situation s'explique par le fait que les constituants reliés au prédicat verbal dans l'énoncé sont normalement plus chargés de valeur informative que le verbe lui-même, ou apportent en tout cas un élément qui, dans sa relation au terme prédicatif, enrichit la compréhension en resserrant l'extension au sens logique.

A. Sauvageot a très justement insisté sur le parallélisme entre les préverbes et d'autres moyens d'expression de l'orientation ou de différentes déterminations du procès représentés par des compléments divers : il cite notamment (Sauvageot 1951, p. 138) le parallélisme entre lerakják «ils les déchargent» (verbe rak «placer, disposer», 3^e pers. présent objectif à finale -ák, avec préverbe le-, orientation vers le bas) et a sárba rakják (même forme verbale avec, en position préverbale, au lieu d'un préverbe, le complément a sárba «dans la boue» (sár à l'illatif) dans l'exemple suivant :

ha lerakják a búzazsákokat a kocsíról, ... a sárba rakják «s'ils déchargent les sacs de blé de la voiture, ils les poseront dans la boue» (Illyés Gyula, Puszták népe, 129)

Deuxième fait : la mise en emphase d'un constituant dans un énoncé. La mise en emphase consiste à marquer un élément de l'énoncé comme étant sélectionné par le locuteur, qui signale que, dans la fonction qu'il remplit, cet élément est posé à l'exclusion de tout autre élément appartenant au même paradigme. Ce marquage, réalisé en français standard par c'est... qui/que..., fait intervenir en hongrois à la fois l'ordre des mots et la prosodie (intonation et accent). Le terme emphatisé, quelle qu'en soit la nature, se place obligatoirement dans la position préverbale et reçoit l'accent du syntagme prédicatif avec renforcement de cet accent, dont la fonction culminative est soutenue par l'intonation, la syllabe ainsi accentuée étant celle sur laquelle se situe le sommet de la courbe et l'amorce de la descente.

Pour reprendre des exemples utilisés par A. Sauvageot (Sauvageot 1951, p. 290-291), on oppose ainsi à une phrase neutre comme megismertem a kocsit «j'ai

reconnu la voiture» (bloc préverbe-verbe suivi de l'objet) une phrase avec objet emphatisé *a kocsit ismertem meg* «c'est la voiture [et non autre chose] que j'ai reconnue». L'objet emphatisé vient occuper la position préverbale et le préverbe est rejeté derrière le verbe.

Même mécanisme pour un complément d'autre nature :

```
Másodpercnyi pontossággal érkezett meg vonatom
d'une seconde avec précision est arrivé PRÉV mon train
«c'est avec une précision à la seconde que mon train est arrivé» (rejet de meg)
```

Il faut préciser que ce mécanisme, qui revient à donner la fonction de déterminant du verbe dans le syntagme prédicatif à un constituant autre qu'un préverbe ou un complément générique, en rejetant le préverbe s'il y en a un derrière le verbe, joue de façon si souple en hongrois qu'il est souvent abusif de recourir, dans la traduction française d'un énoncé où le mécanisme joue, à la formule c'est... qui/que..., marque trop insistante d'une sélection exclusive. Ainsi dans la première phrase d'une nouvelle de Kosztolányi, Vasúti tolvaj «Le voleur de chemin de fer»:

```
Első osztály-ú fülké-be száll-t be
premier classe-adjectivant compartiment-dans monter-PRÉT3SG PRÉV «dans»
«il monta dans un compartiment de première classe»
```

une traduction «c'est dans un compartiment de première classe qu'il monta» donnerait une formulation trop appuyée d'une indication que le hongrois peut apporter d'une touche légère par un simple changement d'ordre : la substitution du groupe nominal complément au préverbe dans la position préverbale. Le préverbe est rejeté parce que l'indication d'orientation dont il est porteur (l'entrée dans) est lexicalement nécessaire, le verbe ne l'exprimant pas par lui-même, mais sans intérêt dans ce début de récit où il s'agit d'introduire un personnage spécialisé dans le vol aux dépens des voyageurs et qui a donc intérêt à choisir ses victimes en première classe.

Et un peu plus loin dans le même texte le même procédé est réutilisé avec la même motivation :

```
Egyik fülké-ben valami magányos öreg ur-at
L'un des compartiment-INESSIF un certain solitaire vieux monsieur-ACC
```

```
pillant-ott meg
remarquer-3SG PRÉV (instantané)
«dans l'un des compartiments, il remarqua un vieux monsieur solitaire»
```

Ici, de nouveau, l'indication apportée par le préverbe (acte instantané) n'a pas pour le récit autant d'intérêt que les caractéristiques (âgé et solitaire) du voyageur repéré.

Cette mise en valeur, de l'ordre de l'emphase mais sans que la sélection se présente comme exclusive, peut aussi intéresser le sujet de l'énoncé, qui alors, au lieu d'être traité thématiquement, donc hors du syntagme prédicatif à fonction rhématique, sera intégré à ce syntagme et occupera la position préverbale.

C'est ce qui est réalisé dans la phrase suivante :

```
Furcsa zaj ütötte meg a fülét
Etrange bruit a frappé PRÉV (acte) la oreille sienne
```

où la mise en vedette du sujet, réalisée cette fois non pas par son déplacement (le sujet conservant en tête d'énoncé une position normale), mais par son intégration prosodique au syntagme verbal et par le rejet du préverbe, rend impraticable la traduction par c'est... qui : «c'est un bruit étrange qui vint frapper son oreille». On dira par exemple : «il y eut un bruit étrange qui vint frapper son oreille» (en rendant en français par un prédicat d'existence il y eut la mise en vedette du sujet) ou tout simplement : «un bruit étrange vint frapper son oreille» (en sacrifiant la mise en vedette du sujet plutôt que de la forcer).

Troisième fait : la concurrence, dans certaines situations, entre préverbe et autre élément de l'énoncé (constituant de nature variable) pour la position préverbale.

A. Sauvageot a attiré l'attention dans l'*Esquisse* (Sauvageot 1951, p. 291) sur le jeu de cette concurrence, montrant que dans certains cas les deux éléments concurrents peuvent l'un et l'autre être en position préverbale et s'intégrer l'un et l'autre au syntagme prédicatif, tandis que dans d'autres cas le préverbe est obligatoirement rejeté quand l'autre élément occupe la position préverbale. Il illustre le premier cas par le couple d'énoncés suivant :

- a) gyorsan végrehajtotta a parancsot
- b) gyorsan hajtotta végre a parancsot

associant le verbe *végrehajt* «mettre à exécution» (*hajt* «conduire», ici au prétérit objectif 3^e sg. *hajtotta* et *végre*, préverbe «au bout») le nom *parancs* «ordre» à l'accusatif et précédé de l'article a, et l'adverbe *gyorsan* «rapidement».

Pour la formule a) la traduction proposée est «il a vite exécuté l'ordre», pour b) «il a exécuté l'ordre avec rapidité», l'intention étant de marquer que b) met en évidence le trait de rapidité qui a caractérisé l'exécution de l'ordre, tandis que a) met

en évidence le fait même de l'exécution en en renforçant l'effectivité par l'indication de rapidité : il s'est empressé d'exécuter l'ordre. On comprend ainsi que l'adverbe, dans a), vient renforcer l'apport du préverbe et peut alors coexister avec lui en position de déterminant du verbe, tandis qu'en b) l'adverbe sélectionne une caractérisation du mode de réalisation du procès et requiert à titre exclusif la position préverbale comme dans l'emphase.

Sauvageot, reprenant un exemple cité par J. Balassa (Balassa, 1943), montre qu'en revanche si on associe au verbe «faire» (csinál, au prétérit 3^e sg. objectif csinálta «il l'a fait») pourvu du préverbe meg (qui insiste sur l'effectivité de la réalisation) des adverbes «bien» (jól) et «mal» (rosszul), on a normalement, avec le premier, maintien du préverbe à sa place, mais avec le second, rejet:

jól megcsinálta «il l'a bien fait» rosszul csinálta meg «il l'a mal fait»

Commentaire de Sauvageot (1951, p. 291-292) : «Alors que l'adverbe *jól* «bien» accentue le caractère perfectif du verbe, l'adverbe *rosszul* «mal» va à l'encontre et fait rejeter le préverbe derrière le verbe».

Même commentaire pour un autre exemple également emprunté à Balassa, avec le verbe odaértünk «nous sommes parvenus (verbe ér «atteindre» déterminé par le préverbe oda-, identique à l'adverbe oda «là») et les adverbes hamar «vite, bientôt» et későn «tard» : hamar «contribue à accentuer le sens perfectif de l'expression, tandis que későn met en doute l'accomplissement de l'action et contraint par conséquent à rejeter le préverbe derrière le verbe :

Hamár odaértünk most, tegnap későn értünk oda vite nous y sommes parvenus maintenant hier tard nous sommes parvenus là «nous y sommes parvenus vite maintenant, hier nous y étions parvenus trop tard»

Ce sont des adverbes, dans tous ces exemples, qui entrent ou non en concurrence avec les préverbes pour la position préverbale. Dans son ouvrage sur l'ordre des mots et l'emphase en hongrois, F. Kiefer a tenté un traitement systématique de cette relation entre déterminant adverbial et préverbe (Kiefer 1967, 14-17 et 32-53) après avoir montré que les adverbes se rangeaient en trois groupes : ceux qui rejettent obligatoirement les préverbes, ceux qui ne les rejettent jamais, ceux qui ont le double comportement. Sans entrer ici dans un examen détaillé des analyses de F. Kiefer, dont il sera traité dans une autre publication³, on peut dire que les conclusions qui se dégagent des données présentées dans cet ouvrage, même si l'auteur les formule de façon différente, vont dans le sens des analyses proposées ci-avant : ce sont les

³ Recueil de travaux contrastifs hongrois/français à paraître à Nyíregyháza (Hongrie) en 2000.

variations d'incidence des adverbes dans leur relation au prédicat verbal qui décident de la compatibilité de l'adverbe et du préverbe dans la position préverbale. Si un adverbe apporte une caractérisation du mode de réalisation du procès indiqué par le verbe, le préverbe est normalement, voire obligatoirement, rejeté; si l'adverbe apporte une indication concernant le fait même de la réalisation du procès ou allant dans le sens de l'effectivité que le préverbe met en vedette, il y a compatibilité des deux déterminants dans la position préverbale.

Trois cas peuvent se présenter, qui seront illustrés par trois exemples empruntés à F. Kiefer.

a) L'adverbe, en principe, ne rejette pas le préverbe : c'est le cas, en règle générale, pour des adverbes posant le procès objet de la prédication comme se réalisant constamment ou intégralement, ou caractérisant le fait même de l'accomplissement du procès :

mindig felbosszantott «il m'a sans cesse agacé» (mindig «toujours», bosszant «énerver» au prétérit 3^e sg. subjectif, préverbe fel-, idée de montée) — ici la constance de l'action va dans le même sens que la perfectivité marquée par le préverbe; le rejet du préverbe peut être considéré comme exclu.

bölcsen elhallgatott «il a eu la sagesse de se taire»

(bölcsen «sagement», elhallgat «se taire» = hallgat «écouter» et «se taire» + préverbe el-, idée d'écarter) — ici la sagesse caractérise le fait même de se taire, abstention qui est en accord avec l'apport sémantique du préverbe (adverbe dit «de phrase»).

b) L'adverbe impose le rejet du préverbe parce qu'il caractérise le mode de réalisation du procès et implique donc une sélection pour déterminer le verbe dans sa charge conceptuelle d'unité lexicale : le mécanisme contrastif impliqué entraîne le rejet du préverbe, dont le maintien en position préverbale est exclu dans un exemple comme le suivant :

érthetetlen mondta el «il l'a raconté de façon incompréhensible» où le préverbe el (exprimant ici le fait de laisser aller, de «lâcher» des déclarations) est associé au verbe «dire» (prétérit objectif 3^e sg.)

c) L'adverbe, selon les cas, rejette ou non le préverbe : ainsi becsületesen «honnêtement», qui, en associant au procès l'idée d'honnêteté, peut indiquer, soit que l'accomplissement du procès a été en soi un acte honnête, soit que la manière dont le procès a été accompli a été honnête. Dans le premier cas, le préverbe reste en position préverbale, dans le second cas il est rejeté selon le mécanisme qui joue dans la mise en emphase et qui met l'élément sélectionné en contraste avec les autres éléments possibles du même paradigme. Avec le même verbe elmondta que sous b), on obtient les deux énoncés :

becsületesen elmondta «honnêtement, il l'a raconté» c'est-à-dire «il a eu l'honnêteté de parler» (adverbe «de phrase» et non «de verbe»)

becsületesen mondta el «il l'a raconté honnêtement» c'est-à-dire de façon honnête, sans chercher à cacher les choses.

- 4. En conclusion, l'essentiel des traits caractérisant le fonctionnement des préverbes en hongrois peut être résumé en quelques points qui constituent la réponse à la question, posée au départ, de la relation entre les préverbes et l'aspect.
- 1) Les préverbes, qui ont une place très importante dans la langue, ne constituent pas un système qui puisse être considéré comme relevant de la catégorie de l'aspect; il n'y a d'ailleurs dans la langue aucun paradigme d'éléments morphologiques dont on puisse dire qu'ils constituent un moyen d'expression de l'aspect. On ne peut observer que des emplois dans lesquels se dégagent, plus ou moins nettement ou fréquemment selon les cas le plus net étant celui de meg-des effets sémantiques relevant de l'aspect.
- 2) Les valeurs qui caractérisent les préverbes relèvent dans la plupart des cas de l'orientation du procès, c'est-à-dire d'une des manifestations du dynamisme attaché aux procès ; à partir des formes concrètes de cette orientation (entrée/sortie, montée/descente, etc.) se déterminent des effets de sens divers conditionnés par la relation entre la charge sémantique de verbe de base et la valeur du préverbe. Ce sont ces effets de sens qui, dans beaucoup de cas, conduisent à parler de perfectivité, avec les variantes qui ont été évoquées. À la limite, on passe de la perfectivité à l'effectivité dans la mesure où le dynamisme du procès est saisi dans le fait même que ce procès s'inscrit dans un acte, dans la réalité d'un évènement.
- 3) Le fonctionnement des préverbes est ainsi étroitement lié à la prédication, et la préverbation apparaît comme l'une des opérations qui organisent dans le syntagme verbal prédicatif l'expression des déterminations du noyau verbal⁴, déterminations liées à la fois aux relations syntaxiques organisées autour du prédicat et aux fonctions informatives qui s'attachent aux éléments constitutifs du syntagme prédicatif, dans une combinaison remarquable des deux principes de structuration de la phrase, celui qui organise les relations entre constituants syntaxiques et celui qui organise l'information

⁴ Ce qui est dit ici à propos du fonctionnement de la préverbation en hongrois se trouve être en large accord avec l'analyse du comportement syntaxique des préverbes en latin telle que l'a proposée Guy Serbat (1997). Après avoir rappelé que « le préverbe n'est pas forcément un morphème étroitement soudé au verbe », G. Serbat résume comme suit l'essentiel de la thèse qu'il expose dans cette étude : « Où qu'il soit, il a partie liée avec le verbe ; c'est là l'important car, à notre avis, le préverbe est dans tous les cas un constituant du prédicat verbal, et souvent le prédicat principal, voire le seul. Cette qualité lui permet de jouer un rôle essentiel dans l'agencement des nominaux postverbaux, c'est-à-dire dans la structure syntaxique de la phrase ».

véhiculée. Les préverbes occupent cette «position préverbale» qui joue un rôle dans cette double structuration de la phrase et où, lorsque le verbe en fonction de prédicat est pourvu d'un préverbe, celui-ci se trouve étroitement impliqué dans le mécanisme de la prédication.

Bibliographie

- BALASSA József (1943): A magyar nyelv könyve, Budapest.
- KIEFER Ferenc (1967): On emphasis and word order in Hungarian, Bloomington, Indiana University Publications.
- KIEFER, Ferenc (1992): «Az aspektus és a mondat szerkezete» [«L'aspect et la structure de la phrase»], in Strukturális magyar nyelvtan [Grammaire structurale du hongrois], I, Budapest, 797-886.
- KIEFER, Ferenc (1994): «Aspect and syntactic structure», in F. Kiefer & K. É. Kiss, (eds), *The syntactic Structure of Hungarian*, New York, 415-464.
- KIEFÈR, Ferenc (1995): «Le problème des équivalences pour l'expression de l'aspect et du mode d'action». Cahiers d'Études Hongroises, 7, 95-101.
- PERROT, Jean (1959/1966): Contribution à l'étude de la fonction du préverbe meg en hongrois moderne. Thèse complémentaire [non éditée], Paris 1959 Version hongroise Adalékok a meg igekötő funkciójának vizsgálatához a mai magyar nyelvben, Budapest, Akadémiai Kiadó), 1966.
- PERROT Jean (1964): «Préverbes et aspect en hongrois, I, Position du problème», Études Finno-ougriennes, I, 54-65.
- PERROT Jean (1995): «Préfixes et suffixes casuels en hongrois», in Rousseau André (éd.), Les préverbes dans les langues d'Europe. Introduction à l'étude de la préverbation, Lille, Septentrion, 107-123.
- PERROT Jean (1998): «Visée communicative», in Feuillet Jack, (éd.), Actance et valence dans les langues de l'Europe, Berlin-New York, Eurotyp 20-2, 607-661.
- SAUVAGEOT Aurélien, (1951): Esquisse de la langue hongroise, Paris, Klincksieck. SEILER Hansjakob (1969): «Zur Problematik des Verbalaspekts», Cahiers Ferdinand
- SEILER Hansjakob (1969): «Zur Problematik des Verbalaspekts», Cahiers Ferdinand de Saussure, 26, 119-135.
- SERBAT Guy (1997): «Aperçu d'une analyse syntaxique des préverbes» in *Mélanges Rostislav Kocourek*, Halifax, Dalhousie University), 365-371.
- SOLTÉSZ Katalin J. (1959): Az ősi magyar igekötők, Budapest, Akadémiai Kiadó.
- WENZEL Haik, (1991): «Das Verbalpräfix meg, ein Wortbildungsmorphem des Ungarischen», Finnisch-ugrische Forschungen, L, 1, 47-80.